



Des parents donataires ont ils le droit de fixer les valeurs

Par **jrANGco**, le **20/09/2012** à **20:06**

Bonjour,rnrn..de façon à les équilibrer ,afin de vouloir une équité entre les deux usufruitiers (en l occurrence ici)rnrnEn résumé:rnrnLeurs désirs sont qu une maison donnée à un enfant: doit être de la même valeur que le terrain donné à l autre enfant,rnrn.avec le temps que devient cette résolution?)rnrnCeci enregistré par tous les protagonistes, avec l"aval du notaire à l'époquernrnDes travaux conséquents étant effectués par les nu propriétaires pour la maison afin d 'équilibrée sa valeur sur celle du terrainrnrnPeut on tenir compte de ces souhaits .rnrnMerci pour la réponse que vous pourriez m apporter

Par **edith1034**, le **21/09/2012** à **08:19**

les parts d"héritage peuvent être équilibrés entre les enfants surtout s'ils doivent rapporter à la succession les donationsrnrnpour tout savoir sur les successionsrnrn<http://www.fbIs.net/testamentinfo.htm>